



## COMMUNIQUÉ DU MAIRE

**La Ville et l'équipe municipale de Meythet sont scandalisées par l'occupation illégale et brutale du terrain de rugby de la Ville par des gens du voyage depuis ce dimanche 10 juin.**

Alors même que des propositions d'hébergement temporaires dans des lieux adaptés leur ont été faites, en Savoie comme en Haute-Savoie, plusieurs familles de gens du voyage ont préféré pénétrer par effraction sur un équipement sportif municipal.

**Cette occupation, sans droit ni titre, du domaine public de la Ville est intolérable.**

Tout comme la violence à laquelle ont dû faire face les forces de l'ordre, ou encore les dégradations et les saccages des biens et du domaine publics qui n'ont de cesse depuis dimanche après-midi.

La Ville de Meythet devra, à l'issue de cette occupation délictueuse, procéder à la remise en état de l'équipement dont les dommages qu'il a subis sont encore à chiffrer, mais s'élèveront à coup sûr à plusieurs dizaines de milliers d'euros.

**Dès dimanche soir**, la Ville, par la voix du Maire, a saisi le Préfet de la Haute-Savoie. **En date du lundi 11 juin** le Préfet a signé un arrêté de mise en demeure de quitter les lieux. Si sous 24h, soit le **mardi 12 juin en fin de journée**, les contrevenants n'ont pas libéré le terrain, le Préfet s'est engagé à requérir la force publique pour obtenir l'expulsion des occupants.

**Enfin, la Ville a déposé plainte lundi 11 juin afin d'obtenir réparation mais également pour ne pas laisser impunis des comportements ouvertement délictueux.**

Le Maire,

Sylvie Gillet de Thorey